

## **Les caves coopératives viticoles de Languedoc-Roussillon : architecture et typologie des bâtiments**

La coopération vinicole en Languedoc constitue un épisode majeur de l'histoire sociale et économique du Languedoc et du Roussillon contemporains et, à ce titre, a été bien étudiée par les historiens contemporains<sup>1</sup>. En contrepartie, les coopératives viticoles, ou caves coopératives, nées de ce mouvement à partir de 1905, sont demeurées peu connues en tant qu'objet architectural alors même qu'elles étaient devenues un des éléments majeurs du paysage villageois languedocien, au même titre que l'église ou la mairie<sup>2</sup> ! En 2008, le pôle « Inventaire général du patrimoine culturel » du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, a réalisé l'inventaire et l'étude des caves coopératives des quatre départements viticoles de la région. Les recherches ont été publiées en 2010 tandis que des notices sur chaque cave étaient mises en lignes sur le site de la Région.<sup>3</sup> Entre 1905, date de l'inauguration de la première coopérative vinicole à Maraussan (34), et 1974 (construction de la cave d'Uzès, 30) pas moins de 580 caves coopératives ont été construites dans ce qui allait devenir la région Languedoc-Roussillon alors que pour l'ensemble de la France, ce sont environ 1200 caves qui sont recensées. Avec près de la moitié des établissements français, le mouvement coopératif languedocien constitue la plus grande concentration de caves coopératives au monde dans ce qui fut pendant longtemps le premier vignoble au monde par sa superficie.

### **« Un village, une coopé » : la force d'un mouvement**

Le Languedoc est considéré comme le pionnier français de la création de coopératives viticoles, ce qui, sur le plan chronologique, peut se justifier puisque le premier établissement connu est la cave de Maraussan, inaugurée en 1905.<sup>4</sup> Pendant les années qui précèdent la Grande Guerre, une trentaine d'établissements est recensée sur les quatre départements viticoles, dont le tiers dans l'Hérault, alors que dans l'Aude, seules les Corbières sont tentées par l'aventure avec six caves. Au regard de la situation relevée en Provence, cela paraît assez peu puisque le Var, à lui seul, compte une quarantaine de coopératives établies sur la même période. Après le coup d'arrêt de la guerre, les créations reprennent avec force entre 1920 et 1935 pour représenter pratiquement 50 % du nombre total des édifices recensés. Trois départements se distinguent : 47 % des caves des Pyrénées-Orientales, 56 % des caves audoises et 62 % de celles du Gard où le mouvement s'essouffle dès 1932. L'Hérault reste à la traîne avec seulement 21 % de constructions. A partir de 1935, la courbe des constructions s'inverse.

Les années 1935-36 marquent une étape avec l'adoption de mesures par le ministère de l'agriculture, dont le statut de la viticulture. Il ouvre de nouvelles lignes de crédits et facilite la création de sociétés coopératives pour lutter contre la crise viticole installée durablement. Entre 1936 et 1940, 145 caves coopératives voient le jour (un quart du nombre total) et, cette fois, l'Hérault représente 62 % de l'effort : 90 caves (55 % de son parc) sont construites en quatre ans ! Durant la Seconde Guerre mondiale, peu de constructions avec les restrictions de matériaux mais sur les 11 caves édifiées entre 1941 et 1943, neuf sont construites dans l'Hérault, une dans le Gard et une en Catalogne. Il faut ensuite attendre 1947 pour que les constructions reprennent : 99 caves jusqu'en 1974 et de nouveau, l'essentiel de l'effort est produit par l'Hérault avec 45 établissements. Vers la fin des années 1950, l'équipement se parachève et le nombre de créations s'effondre ; il concerne, pour l'essentiel, les marges viticoles comme le Lauragais.

### **Un encadrement administratif et technique de qualité**

Curieusement, le développement des coopératives viticoles est géré par le ministère de l'agriculture et par les services départementaux du Génie rural alors que les coopératives de distillation sont sous la coupe du ministère de l'industrie. Le Service du Génie Rural incite et coordonne les créations, contrôle la construction des caves et leurs agrandissements. C'est lui qui décide de la viabilité financière et économique des projets. Il établit la liste des architectes agréés dans laquelle le conseil d'administration de la coopérative choisit son maître d'œuvre.<sup>5</sup> Le maître d'œuvre dresse les plans et le projet architectural de l'établissement qui sont agréés par le service départemental du Génie rural qui fixe également les taux de subventionnement et transmet le dossier de financement à long terme au Crédit Mutuel Agricole. Si les règles ont constamment évolué au fil des années, le rôle des services de l'Etat est toujours resté prépondérant.

Un modèle de cave ? En raison du fort encadrement administratif de la coopération, on aurait pu croire que le génie Rural diffuserait un plan type auprès des responsables des caves mais rien de tel n'a été mis en évidence dans les dossiers conservés aux archives départementales où dans les sociétés coopératives. Refus de l'ostentatoire dans la construction, souci des économies sont autant de conseils qui ressortent lors de l'examen des liasses mais aucun plan type n'a été identifié en tant que tel. Cependant la question reste d'actualité dans le Gard où, entre 1905 et 1932, la prédominance réelle d'un type particulier de bâtiment, sur plan centré avec les cuves disposées en fer à cheval, pose la question du modèle recommandé : il représente 66 % de l'ensemble des caves construites durant cette période. Par ailleurs, plusieurs animateurs et acteurs du mouvement ont plaidé pour une cave modèle, tel l'ingénieur Pierre Paul, en 1912<sup>6</sup>, auteur de la cave de Maraussan, ou encore Arnal, professeur d'agriculture dans le Var<sup>7</sup> dans les années 1930 mais leurs propositions n'ont pas été suivies : le plan de cave proposé par Arnal demeure générique tout en restant pratique pour des caves de faible capacité (env. 5000 hl).

### **Les parties composantes d'une cave coopérative**

La cave coopérative s'inspire dès le départ des plans des caves des grands domaines construites souvent par de grands architectes comme les Garros, famille bordelaise qui a construits de nombreux châteaux viticoles pour les grandes familles bourgeoises du Biterrois et du Narbonnais. Pierre Paul, auteur de six coopératives viticoles, a par ailleurs bâti les belles caves des domaines de Védilhan à Moussan (11) et du château de Jouarres à Azille (11), bâtiment transformé en cave coopérative en 1939. Ces chais particuliers sont de véritables « usines à vin », capables d'héberger des milliers d'hectolitre de vin. La plupart possèdent une capacité de stockage comprise entre 5000 et 20000 hl. Quelques-unes, comme la cave de la Tamariguières à Marsillargues (34) a pratiquement la même capacité que la cave coopérative du village : 57000 hl en 1916 contre 60000 à la coopérative ! Le domaine de Villeroy, propriété de la Compagnie des Salins du Midi, sur le lido de Sète, possède une cave composée de trois vaisseaux de 104 m de long qui abritent 136 foudres de 300 hl, soit une capacité de plus de 40000 hl de vin. Le bâtiment était relié aux parcelles de vigne par un réseau de 35 km de voies ferrée type Décauville. Aux débuts de la coopération, peu de caves coopératives peuvent rivaliser avec celles des grands domaines. Les viticulteurs coopérants veulent vivre de leur travail et pour cela, comme le rappelle la devise peinte sur le fronton de la cave de Maraussan, « tous pour chacun... chacun pour tous », l'union fait la force de la coopération. La plupart des théoriciens du mouvement, alors que l'idée de

fabriquer en commun le vin n'est pas encore adoptée, s'accordent pour déclarer que la coopérative permettra aux petits exploitants d'avoir accès à un matériel moderne et adapté (vaisselle vinaire, capacité de logement du vin...) identique à celui des grands propriétaires, tout en leur permettant de résister au négoce de gros en régulant les mises sur le marché du vin.

La société coopérative étant composée d'une multitude d'adhérents, les installations de la cave vont donc se démarquer par certains aménagements qui n'ont pas cours dans les caves privées. Quais d'apport, cuves de vinification et de stockage sont proportionnels aux quantités de vendange accueillie. Cependant, quand les viticulteurs adhérents décident de fabriquer le vin en commun, la cave coopérative va comporter des installations supplémentaires : les quais sont équipés de matériel permettant d'identifier les apports de chaque adhérent. Ils sont plus nombreux pour éviter les attentes aux heures de pointe, à midi et en fin de journée. Des locaux techniques et administratifs vont s'avérer nécessaires au fonctionnement de l'entreprise : laboratoire œnologique, logement du gérant ou du directeur, bureau du secrétariat, salle de réunion, vestiaire pour le personnel, etc. Ces annexes sont le plus souvent abritées dans un corps de bâtiment adossé au vaisseau de la cave, l'avant-corps. Parfois, ils sont intégrés aux bâtiments (caves de René Villeneuve dans l'Hérault) ou, plus rarement, installés dans une annexe séparée comme le fit François Bouteillé dans l'Aude. L'avant-corps intervient dans la définition des variantes typologiques des bâtiments.

### **Typologie des bâtiments**

Au vu de la complexité des formes architecturales recensées et étudiées, chaque établissement ayant évolué en fonction des agrandissements successifs, de la place disponible, des maîtres d'œuvre, qui ont souvent changé sur une période de plus de 70 ans, il s'est avéré impossible de comprendre le plan des caves à partir de l'état existant, la morphologie résultant d'une suite aléatoire de combinaisons et non d'une réflexion globale et cohérente. De fait, le plus simple, pour comprendre l'histoire de chaque coopérative, a été de retrouver le noyau primitif du bâtiment pour en comprendre l'organisation et, à partir de ce constat, mieux cerner l'évolution topographique de chaque structure. La famille des caves coopératives se répartit en deux familles principales : les caves sur plan allongé, qui représentent 48 % des cas et celles sur plan centré (ou massé) avec 41 %. 11 % des caves n'ont pu être identifiées. 7% sont des cas uniques, non rattachables à l'une des familles : cave de Saint-Théodorit – H. Floutier, 1930 - dans le Gard ou cave de Douzens dans l'Aude – G. Ladousse, 1938. Le plan initial n'a pu être déterminé pour 4 % des caves.

### ***Les vaisseaux allongés***<sup>8</sup>

Ils dominent la typologie régionale mais leur répartition topographique s'avère déséquilibrée car ils sont plus nombreux dans le sud de la région (Aude et Pyrénées-Orientales) avec 57 % des caves. Il s'agit d'un type qui se présente sous la forme d'un bâtiment long et relativement étroit, couvert d'un toit à longs-pans, assez proche des bâtiments industriels contemporains. C'est également le modèle le plus répandu dans les grandes caves privées. L'emplacement des accès au bâtiment détermine deux variantes qui sont :

-**Le type A, ou vaisseau longitudinal**, avec ou sans avant-corps, dont la façade principale est placée sur le **mur pignon**. C'est le groupe majoritaire, avec 34 % du total. Dans le plan primitif se retrouvent indifféremment un vaisseau simple, comme à Saint-Christol-lès-Alès (30, L. Pierredon, 1925), ou deux vaisseaux accolés comme à Ouveillan (11, G.

Ladousse, 1936). Paul Brès, dans l'Hérault, construit également des caves à deux vaisseaux longitudinaux qu'il dissimule derrière un grand mur de façade débordant, surmonté d'un fronton curviligne comme à Nissan (1937), à Claret ou à Pouzolles (1939). L'évolution des bâtiments se fait par agrandissement à l'arrière, comme à Magalas (34, R. Villeneuve, 1938) et par adjonction d'autres vaisseaux contre le premier : on retrouve jusqu'à 10 vaisseaux juxtaposés à Villeneuve-Minervois (11), construite par J. P. Reverdy en 1926 et agrandie jusqu'en 1970. Le même Reverdy construit de nombreuses petites caves entre 1923 et 1938 qui présentent toutes un air de famille indéniable (cave de Bize-Minervois, 1931). D'autres architectes utilisent ce plan : dans l'Hérault, E. Peyre à Saint-Thibéry (1939), à Agel, R. Audoux à Cessenon (1937), M. Hérans à Coursan et à Fleury-d'Aude (1936) dans l'Aude ou encore J-M. Thurie à Vinça (66). L'avant-corps concentre l'essentiel du discours architectural et les quelques éléments de décors : frontons curvilignes de Brès, baies à meneaux et couvertes en plein-cintre au-dessus des portes monumentales de Villeneuve alors que Audoux dessine des baies, avec ou sans meneaux, couvertes d'un arc en anse de panier inscrit sous le bandeau curviligne qui épouse le pignon du bâtiment comme à Maureilhan (1937).

-**Le type B** correspond à un **vaisseau transversal**, avec ou sans avant-corps, et la façade disposée sur le **mur gouttereau**. Assez peu représenté avec 15 % des caves, Il se retrouve plutôt dans l'Aude (48 %), et pratiquement pas dans l'Hérault. Dans l'Aude, Reverdy en construit le plus, bâtiments modestes comme les caves de Saint-Jean-de-Barrou (1914) ou de Campagne-sur-Aude (1930), ou cave plus ambitieuse comme celle de Saint-Marcel (1934), cette variante porte un peu la signature de Reverdy. D'autres maîtres d'œuvre reprennent cette disposition : René Villeneuve notamment à Pouzols (11), en 1936, H. Gibert avec la Languedocienne d'Argeliers (1932) ou la cave de Narbonne (1933). C'est également lui qui construit la cave de Roquefort-des-Corbières en 1949 quand tous les autres architectes ont abandonné ce plan. Il est aussi le seul, dans l'Aude, à placer des croupes sur les bâtiments. Les agrandissements se font d'abord par allongement des vaisseaux (Argeliers, Narbonne), puis par duplication de vaisseaux à l'arrière, comme à Ornaisons (1933).

Disposition des cuves Dans ces variantes, les cuves sont disposées en rangées parallèles, contre les murs gouttereaux, ménageant une allée centrale. Une exception notable, celle de Marcel Hérans qui les regroupe au centre du vaisseau en les adossant, supprimant ainsi l'allée centrale au profit de circulations latérales le long des murs gouttereaux : les caves de Coursan, de Fleury et de Montolieu (Aude) répondent à ce dispositif. Son avantage avait été souligné par Pierre Paul en 1912 : permettre de mieux contrôler la température des cuves. Autre constat intéressant concernant la disposition des cuves : jusqu'en 1936, la plupart des maîtres d'œuvre de l'Aude et des Pyrénées-Orientales disposent les cuves sur un seul niveau, que ce soit pour la vinification ou pour le stockage. La disposition est plus gourmande en surface au sol et elle nécessite d'utiliser des pompes pour transférer les liquides. Deux exceptions à cette « règle » : René Villeneuve les dispose sur deux niveaux dans les caves de Canet-d'Aude et de Sigean en 1933, mais il s'agit de deux expériences sur plan massé, intégralement construites en béton. En 1936, il dispose toujours les cuves sur un seul niveau à Saint-André de Roquelongue et à Névian (11) alors que les caves qu'il construit dans l'Hérault, à partir de 1937, comportent deux niveaux.

L'Hérault et le Gard, à partir de 1920, se caractérisent au contraire par des cuves placées sur deux étages, exceptionnellement trois, après la dernière guerre. Cette disposition permet de gagner de la place au sol et de doubler les capacités de stockage sur une même surface. Les

raisons de cette différence ne sont pas connues. Principe imposé par le Génie rural, tradition héritée des caves privées ? Cette dernière raison ne semble pas probante car les caves privées de l'Hérault n'ont qu'un niveau. Même si aucune consigne directe n'a été retrouvée, le rôle du Génie rural doit être prépondérant puisque la cave d'Olonzac, dans l'Hérault, construite en 1920 par Marty, possède deux niveaux de cuves alors que la coopérative voisine d'Azille, dans l'Aude, construite par Tarbouriech en 1934, n'en a qu'un.

### ***Les vaisseaux centrés ou massés***

Ils concernent en général de grandes caves où les cuves sont disposées en rangées parallèles ou en fer à cheval, le long des murs d'un grand vaisseau couvert d'un toit à deux versants, terminé parfois par une demi-croupe. Les dépendances peuvent être intégrées au vaisseau (caves construites par Villeneuve), ou installées dans un avant-corps dont le développement va aller croissant. Ce plan est apparu avec les premières caves d'avant guerre et ils se développent plus particulièrement dans le Gard où la majorité des établissements construits avant 1932 utilisent le plan centré avec les cuves disposées en fer à cheval, sur deux niveaux.

-**Le type D** est un grand bâtiment large, couvert par un toit à deux versants. Il concerne une centaine de caves, 17 % du total mais il se concentre principalement dans le Gard avec 78 caves de ce type, soit 46 % du *corpus* gardois. Nous le retrouvons en moindre nombre dans l'Hérault où 13 % des caves s'y rattachent ; une seule dans l'Aude, aucune dans les Pyrénées-Orientales. Deux variantes ont été identifiées : la façade disposée sur le mur gouttereau, de loin la plus nombreuse (72 %), et celle avec la façade ouvrant sur le mur pignon, plus discrète. Les cuves sont disposées en fer à cheval, face au mur de façade avec les quais, la salle des machines occupe le centre de la nef. La distribution des cuves et les manœuvres sont facilitées par la position centrale des quais et de la machinerie.

*Façade ouvrant sur le mur pignon [D1A]* : les bâtiments sont plus étroits et relativement allongés, comme à Olonzac (34, Marty, 1920) ou la Livinière (Marty, 1924) car souvent une autre cuverie est installée derrière le fer à cheval. Dans le Gard, le bâtiment est presque aussi large que long et l'avant-corps est placé latéralement, contre le mur gouttereau. De grandes baies thermales éclairent le hall de travail comme à Caveirac (Palatan, 1924) ou à Vézénobres (Christol, 1928). Quelques bâtiments sont équipés d'un avant-corps dans le Gard mais ils ne sont pas représentatifs d'une variante.

*D -Façade disposée sur le mur gouttereau [D1B]* : les bâtiments, très majoritaires, sont illustrés par la production d'Edmond Leenhardt, architecte montpelliérain qui a construit plus de 30 caves de ce type. Le bâtiment est plus large que profond, les quais sont disposés au milieu du mur gouttereau. La vaste salle des machines est éclairée par de grandes baies en plein-cintre inscrite dans un bandeau lie de vin courant sous l'avant-toit (Ceyras, 1937). Au pignon, la présence d'une baie géminée placée sous le bandeau rampant est caractéristique de Leenhardt (cave de Cruzy, 34, 1933). Henri Floutier a également commis quelques caves de ce type, assez proches de celles de Leenhardt, comme celle de Combas dans le Gard en 1924. La plupart des architectes ont utilisé ce plan à leurs débuts mais s'en sont vite détournés, contrairement à Leenhardt qui en construit encore en 1937 (Ceyras, 34).

-**Le type C** correspond à un vaisseau unique à rangées de cuves parallèles et concerne 134 caves (23 % du *corpus*). Il se décompose en quatre sous-types : sans avant-corps, avec avant-corps centré ou décentré, avec avant-corps débordant. Cet organe prend de plus en plus d'importance dans la composition architecturale et, selon son importance et sa place, devient pratiquement la signature d'un maître d'œuvre particulier.

Le vaisseau avec ou sans avant-corps de Jules P. Reverdy[C3] : cet architecte, auteur de la première cave audoise à Lézignan-Corbières en 1909, est à l'origine d'un plan assez singulier qu'il développe dans l'Aude et dans les Pyrénées-Orientales. A Lézignan, la cave comporte trois bâtiments séparés, la cave de vinification, le bâtiment administratif et le chai de conservation. Le choix des matériaux (briques et pierre), la mise en œuvre témoignent du soin particulier apporté à la construction. La cave de vinification, en étage de soubassement, se distingue par son plan carré avec les cuves installées en anneau, contre les murs périphériques, ménageant une vaste salle des machines au centre. Il reprend ce plan à Paziols en 1914, en y ajoutant un îlot de cuves au centre. En 1920, il complète la cave avec un bâtiment de plan identique mais plus grand. Par ailleurs, en 1923, il construit la cave de Caunes-Minervois, sur un plan rectangulaire avec les cuves disposées en anneau. Parallèlement, il construit d'autres caves à vaisseau unique, précédé d'un avant-corps, où les cuves sont installées en ligne : Durban et Tuchan en 1914, Embrès-et-Castelmaure en 1921, Barbaira en 1924. Toutes présentent un air de famille indéniable, y compris la nouvelle cave de Lézignan construite entre 1923 et 1926 où les cuves sont disposées en double U dans un grand vaisseau.

Le vaisseau sans avant-corps[C5] ne représente que 6 % du corpus, il demeure donc assez anecdotique mais plusieurs architectes de renom l'ont mis en œuvre. Paul Brès utilise ce plan en 1932 à Pomérols, à Florensac en 1934 et à Caux en 1935. Ces caves présentent beaucoup d'analogies avec les bâtiments construits par Edmond Leenhardt à Péret (1932) et à Paulhan en 1934. Paul Brès développera ensuite ce plan qu'il complète avec un avant-corps centré. C'est René Villeneuve qui l'utilise le plus à partir de 1937. Il avait beaucoup travaillé dans l'Aude mais, à partir de 1936, son activité se développe surtout dans l'Hérault et dès 1937, il change complètement son style. Adeptes des vaisseaux allongés, il les abandonne au profit d'un plan centré avec la façade disposée sur le mur pignon. Le toit à deux versants est parfois équipé d'une grande croupe comme à Montbazin où des baies couvertes en plein-cintre éclairent les pièces de l'étage au-dessus des quais mais, le plus souvent, Villeneuve rythme la façade de grandes arcatures aveugles en plein-cintre qui encadrent les quais et les fenêtres de l'étage comme à Poussan (1937), Cournonsec (1938) ou Galargues (1939).

Vaisseau avec avant-corps centré[C1] : présent dans les mêmes proportions (6 %), absent dans le Gard, il est plus répandu dans l'Hérault. Paul Brès l'utilise à plusieurs reprises. En 1936, à Villeveyrac, à Agde et à Puisserguier, il reprend le plan utilisé pour les sites de Florensac et de Caux, auquel il ajoute un bel avant-corps couvert d'un toit à croupes. Il duplique les vaisseaux lors des agrandissements postérieurs, ajoutant une nouvelle touche de monumentalité à des bâtiments assez impressionnants.

Vaisseau avec avant-corps décentré[C2]. A partir de 1937, Henri Floutier crée la surprise en construisant la cave « provençale » de Tavel où il abandonne l'austérité antérieure et met en valeur la pierre si présente dans l'architecture vernaculaire des coteaux rhodaniens. Il abandonne également la monumentalité en vigueur au profit de bâtiments construits avec un niveau de cuves en sous-sol. La raideur des toits à longs-pans disparaît au profit de versants dissymétriques, des arcs en plein-cintre couvrent les quais installés sous des auvents avancés. Le régionalisme fait son apparition dans l'architecture coopérative en révolutionnant la mise en œuvre des caves. Dès lors, la plupart des bâtiments construits vont s'inspirer de cette nouvelle tendance, sous la conduite de nouveaux maîtres d'œuvre comme J. Rouquier qui introduit une touche de modernisme dans ses compositions ou les frères

Rodier. D'autres architectes comme Villeneuve et Brès vont s'engager, après la guerre, dans cette voie.

Avec des caves nettement inspirées par le régionalisme, René Villeneuve propose une série de bâtiments intéressants à Villeneuve-Corbières (1948), Montlaur (en collaboration avec Brès, 1949), dans l'Aude, Laroque (1950) dont le plan semble calqué sur celui de Montlaur, Massac et Saint-Nazaire d'Aude en 1951 dans l'Aude. Outre l'emploi de la pierre apparente, il intègre à la façade un pigeonnier-transformateur qui flanque l'avant-corps couvert d'un toit dissymétrique, adossé au mur-pignon d'un grand vaisseau centré. Les quais placés dans l'avant-corps sont couverts par de grands arcs segmentaires ou en plein-cintre. Dans l'Hérault, Rouquier construit à Boisseron une cave proche de celle de Tavel tandis que les frères Rodier multiplient, dans la cave de Saint-Jean-de-la-Blaquière (1946), des corps de bâtiments asymétriques, aux couvertures décalées. Pour sa part, Brès nous livre quelques caves également inspirées par l'architecture vernaculaire, tant à Marseillan - les Onglous (1948), qu'à Aigne (1951) où il joue également sur la pente pour organiser les différents corps de bâtiments. A Quintillan, dans l'Aude, il construit une dernière cave assez surprenante, compte tenu de la petite taille du village, où la masse du vaisseau unique est contrebalancée par un avant-corps plus bas, percé de grands arcs segmentaires emboîtés qui surmontent les quais. Le bureau, placé latéralement contre les quais allège un peu la composition massive de l'ensemble. Emile Peyre s'est également engagé dans cette nouvelle mode en proposant des édifices relativement simples, avec des avant-corps développés assez sobres. L'emploi de la pierre apparente et de baies couvertes en plein-cintre est fréquent, à Valros (1947) ou à Portiragnes, en 1949 par exemple. Il aime placer les armoiries du village sur le fronton de ses caves, véritable signature du maître d'œuvre.

Vaisseau avec avant-corps débordant[C4]. C'est encore Henri Floutier qui en est l'initiateur. Après Tavel, il va proposer, avec celle d'Aubais (1939), une série de caves comportant un vaisseau centré précédé d'un grand avant corps débordant doté d'un auvent monumental en béton qui abrite les quais. La façade de l'avant-corps, équipée d'une grande baie thermale, est sommée par un fronton curviligne à redents ; l'architecte a joué sur des appareils de pierre différents, séparés par un bandeau de pierres en saillie qui suit les redents du fronton, pour accrocher la lumière. La symétrie de la composition est soulignée par l'horizontalité de la dalle débordante de l'auvent qui abrite les quais surmontés d'un arc en plein-cintre. La même année, il reprend cette composition à Domessargues et à Aspères. Dans l'Hérault, c'est surtout Rouquier qui, entre 1938 et 1951, va développer cette variante qu'il décline sur plusieurs registres qui constituent autant d'expériences originales. Il construit 16 caves parmi lesquelles nous pouvons citer Assas et Saint-Drézéry en 1939 dont l'avant-corps se complète de quais placés en retour d'équerre contre la façade. En 1941, A Murviel-les-Montpellier, Rouquier propose une cave précédée d'un très grand avant-corps à deux niveaux dont la façade aveugle est flanquée d'un auvent régulier qui abrite les quais couverts d'arcs en plein-cintre. A l'angle de l'avant-corps et du vaisseau, il dresse un grand pigeonnier-transformateur En 1943, il construit à Balaruc un grand vaisseau flanqué d'un pigeonnier-transformateur accolé au mur gouttereau tandis que l'avant-corps, surmonté d'un auvent au-dessus des quais, est prolongé par les bureaux. A Causses-et-Veyran, en 1947, Rouquier propose certainement la cave la plus élaborée. Il profite de la pente pour encaisser le grand vaisseau qui se dissimule complètement derrière l'avant-corps. Celui-ci, très bas et très allongé, est coiffé d'un toit à deux versants très aplatis Il est flanqué, à gauche, par un pigeonnier au toit arrondi. Le dépouillement de la façade et sa couverture très aplatie donnent une fausse impression de légèreté que dément la vision arrière du

vaisseau. A Montpeyroux, en 1950, il change de registre avec un très grand vaisseau monumental précédé d'un immense avant-corps composé de deux corps d'inégale largeur. A l'avant, une terrasse surmonte les quais couverts d'arcs en plein-cintre. Un pigeonnier flanque l'avant-corps à gauche.

### ***Quelques caves hors-typologie***

Dans le Gard, c'est encore Henri Floutier qui crée la surprise en 1930 en construisant une cave entièrement en béton en 1930, sur un plan semi-circulaire, comme un théâtre romain. La façade sommée d'une belle corniche saillante, est percée de trois baies couvertes en plein-cintre, soulignées par un large bandeau courant sur la façade. Les quais placés au centre, sont abrités par un grand auvent en béton. A l'intérieur, les cuves sont placées sur deux niveaux, desservis par une galerie. La couverture en terrasse est supportée par une grande poutre-treillis en béton qui reprend les efforts des arbalétriers rayonnants. Les bureaux sont placés dans un petit corps de bâtiment adossé au vaisseau, à gauche. Cette initiative, passée presque inaperçue, est restée sans lendemain mais elle témoigne de l'esprit inventif de son auteur qui a su jouer avec habileté des contraintes du cahier des charges du Génie rural.

Dans l'Aude, Gaston Ladousse se démarque de ses confrères par une recherche constante pour améliorer le fonctionnement de ses établissements. Il propose des plans innovants comme la cave disposée en hauteur qu'il construit à Douzens en 1938 : le bâtiment, qui ressemble à un silo agricole, se développe de part et d'autre d'une grande cage d'escalier ; ses cuves de vinification sont placées au dernier niveau, en-dessous, une salle permet d'accéder aux trappes de vidange des cuves et aux pressoirs roulants. Le plancher est constitué par la dalle des cuves de stockage qui occupent le niveau inférieur, au-dessus d'un grand hall. Les agrandissements se font par tranches verticales. Il dépose un brevet pour protéger son idée mais aucune autre cave n'est construite sur ce modèle. En 1938, il dépose un autre brevet pour une cave modèle composée d'un grand vaisseau allongé précédé d'une tour abritant la cage d'escalier. Le vaisseau central, flanqué de deux bas-côtés, abrite en demi sous-sol la salle des machines, sous les cuves de fermentation à l'étage tandis que les cuves de stockage occupent les bas-côté. Plusieurs caves seront construites selon ce modèle : Pezens (1938), Mousoulens en 1939, copie conforme du modèle breveté, Aigues-Vives, Montréal et Saint-Hilaire la même année.

### **Conclusion**

Les dernières caves coopératives ont été construites au début des années 2000. Celle de Leucate, qui regroupe plusieurs coopératives, est installée en rase campagne mais elle est fonctionnelle et l'architecture est réduite à sa plus simple expression. Nous pouvons aussi signaler le regroupement des caves de Rivesaltes et de Salses sur un nouveau site non loin de Rivesaltes : la coopérative a investi les locaux d'une ancienne cave Byrrh construite par les établissements Viollet de Thuir en 1928. La plupart des caves coopératives se sont modernisées, du moins celles qui ont survécu aux différentes crises viticoles. Sur les 580 caves coopératives recensées, moins de la moitié étaient encore en service en 2010. Les autres se sont regroupées, dans le meilleur des cas ou ont disparu. Leur emplacement, en périphérie des villages, voire au centre parfois, en font des cibles rêvées pour la spéculation foncière. Quand la cave ne fonctionne plus, les bâtiments représentent une charge non négligeable pour la coopérative et la tentation de s'en défaire est toujours forte, surtout dans la perspective de réaliser une belle plus value. Ce n'est pas toujours le cas car la



démolition des bâtiments coûte cher, parfois presque autant que le prix du terrain... Mais la démolition reste le moyen le plus répandu et de nombreuses caves ont disparu ces dernières années.

Parfois, des idées surgissent pour conserver et réhabiliter les bâtiments : supermarché (34, Laroque), gîtes (11, Massac), hôtel-restaurant gastronomique (66, Bélesta), caves particulières dans plusieurs cas, services municipaux à Villesèque des Corbières. Malheureusement les idées de réhabilitation sont moins nombreuses que les disparitions. Les caves coopératives sont aujourd'hui considérées comme une partie intégrante du patrimoine et bénéficient depuis quelques années de protections au titre des Monuments Historiques. Toutes ne pourront pas être protégées mais cette reconnaissance prouve l'intérêt historique et architectural de ces témoins. Le label « patrimoine XXe siècle » a aussi été attribué à plusieurs caves de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales. Au-delà de cette reconnaissance, faute d'initiatives locales coordonnées, il demeure toujours très difficile de sauver les caves qui le méritent quand localement, la volonté fait défaut. Les caves coopératives ont marqué, par leur présence, tout un pan de l'histoire sociale et économique contemporaine du Languedoc et de la Catalogne, il est légitime de leur rendre justice et de ne pas les oublier.

**Jean-Michel Sauget**  
**Conservateur en chef honoraire du patrimoine,**  
**Inventaire général du patrimoine culturel**

### **Légende des photos**

1. Cave de Saint-Christol (30), L Pierredon, 1925 : le vaisseau de gauche est le premier
2. Cave d'Arzens (11) : projet de façade de par G. Ladousse en 1949, AD 11, 1104W14
3. Cave de Pouzolles (34), P. Brès, 1939, le vaisseau de gauche est le premier
4. Cave de Bize-Minervois (11) : projet de J. P. Reverdy comportant 3 vaisseaux (1931)
5. Cave de Coursan (11), M. Hérens, 1936 (coll. part.)
6. Cave de Pouzols-Minervois (11), R. Villeneuve, 1936
7. Cave de Saint-Marcel d'Aude (11), J. P. Reverdy, 1933
8. Cave de la Livinière (34), A. Marty, 1924 : le vaisseau gauche est d'origine
9. Cave de Vézénobres (30), J. Christol, 1928
10. Cave de Ceyras (34), Ed. Leenhardt, 1937
11. Cave de Cruzy (34), Ed. Leenhardt, 1933
12. Cave de Combas (30), H. Floutier, 1924
13. Cave de Lézignan-Corbières (11), J. P. Reverdy, 1909 : la cave de vinification
14. Vue intérieure de la cave de vinification de Lézignan
15. Plan de la cave de Paziols (11) : la première cave de J. P. Reverdy, en 1914, est le carré à gauche, l'agrandissement de 1920 est à droite (AD11, 1104W93)
16. Cave de Pomérols (34), P. Brès, 1932

17. Cave de Poussan (34), R. Villeneuve, 1937
18. Cave d'Agde (34), P. Brès, 1936
19. Cave « provençale » de Tavel (30), H. Floutier, 1937
20. Cave de Montlaur (11), R. Villeneuve et P. Brès, 1949
21. Cave de Quintillan (11), P. Brès, 1951
22. Cave de Portiragnes (34), E. Peyre, 1949
23. Cave d'Aubais (30), H. Floutier, 1939
24. Cave de Saint-Drézéry (34), J. Rouquier, 1939
25. Cave de Causses-et-Veyran (34, J. Rouquier, 1947
26. Cave de Saint-Théodorit (30), H. Floutier, 1930
27. Cave de Douzens (11), G. Ladousse, 1938
28. Projet de cave de G. Ladousse : brevet déposé en 1938 (archives privées de la Cave des Vignerons du Narbonnais – Ouveillan)
29. Cave de Moussoulens (11), G. Ladousse, 1939

---

<sup>1</sup>Voir entre autre : GAVIGNAUD-FONTAINE, Geneviève. **Le Languedoc viticole, la Méditerranée et l'Europe au siècle dernier (XXe)**. Montpellier : publications de l'Université Paul-Valéry-Montpellier III, 2006, 523 p. GAVIGNAUD-FONTAINE, Geneviève, LARGUIER, Gilbert. **Le vin en Languedoc et en Roussillon. De la tradition aux mondialisations, XVIe-XXIe siècles**. Canet : éd. Trabucaire, 2007, 307 p. GAVIGNAUD-FONTAINE, Geneviève. **Les caves coopératives dans le vignoble du Languedoc et du Roussillon**. Lattes : Fédération des caves coopératives de l'Hérault , 2002. Env. 50 p.

<sup>2</sup> LOCHARD, Thierry. « Les caves coopératives de l'Hérault . Un patrimoine exemplaire ». La Pierre d'Angle, mars 2006, p. 47-49.

<sup>3</sup> **Caves coopératives en Languedoc Roussillon**. Lyon : éditions Lieux-Dits, Montpellier : Conseil Régional Languedoc-Roussillon, 2010, 255 p. Site Internet : <http://patrimoine-culturel.caves-cooperatives.fr/>

<sup>4</sup> Il y a un débat sur ce point car des coopératives vinicoles d'autres régions revendiquent l'antériorité de leur création comme la cave de Damery (51) en 1891 ou encore celles de Cotignac (83), créées en 1903 : s'agit-il de la création de la société ou de la construction du bâtiment ? Les statuts de la coopérative de Maraussan ont été déposés en décembre 1901 mais la cave est bâtie en 1905.

<sup>5</sup> Le choix du maître d'œuvre a évolué en 70 ans : avant 1914, le Génie rural propose le nom de l'architecte, choisi sur une liste, au conseil d'administration qui ne peut le réfuter ; entre les deux guerres, le service soumet la liste aux conseils d'administration qui choisit librement et, après 1945, il agréé le choix fait par le conseil, se limitant à vérifier les antécédents du postulant. Beaucoup d'architectes font des pieds et des mains pour figurer sur la liste mais la sélection est drastique tant le petit monde des maîtres d'œuvre est fermé : recours aux amis, recommandations politiques, pressions diverses, tout est bon pour y figurer. Les archives fourmillent de documents attestant ces pratiques et les coups bas ne sont pas rares... Certains maîtres d'œuvre parviennent à circonvier des conseils d'administrations pour évincer leurs concurrents.

<sup>6</sup> PAUL, Pierre. **Nouvelles méthodes et résultats de la vinification et de l'utilisation des sous-produits dans les caves coopératives ou communes**. Sète : imprimerie Sidobre & Gabarel, 1912, 79 p. Il milite pour une cave de grande capacité mais sa proposition reste purement théorique car aucune cave construite par ses soins ne correspond aux principes énoncés dans son opuscule.

<sup>7</sup> ARNAL, A. **La cave coopérative**. Bibliothèque Vermorel, n° 32. Les petits manuels des syndicats agricoles, Paris : Librairie agricole de la Maison rustique ; Villefranche : Librairie du Progrès agricole et viticole, s. d. (vers 1930), 49 p. Ce dernier milite pour des caves de petite capacité et il publie dans sa brochure les plans de la cave de la Matavonière, à Cabasse (83) dressés par les architectes Boyer et Collomb en 1912. Il s'agit d'un bâtiment à vaisseau allongé, très largement utilisé partout en Europe.

<sup>8</sup> Le terme de vaisseau se comprend comme un « vaste espace intérieur caractérisé par son développement dans la plus grande partie de la longueur ou de la hauteur d'un bâtiment dont il détermine la structure » (PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie. **Architecture description et vocabulaire méthodiques**. Paris : éditions du patrimoine, 2011, p. 62.)